



Agent(e) en développement régional

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) est à la recherche d'un ou une agent (e) en développement régional. En collaboration avec la direction et le conseil d'administration de la CPAT, cette personne assurera la coordination et la gestion régionale du Fonds québécois d'initiatives sociales. L'agent (e) en développement régional aura pour fonction de soutenir les comités locaux et d'assurer la concertation en amont de certains projets régionaux. Cette personne sera aussi responsable de la réédition de compte régional et des suivis par territoire.

LES RESPONSABILITÉS

- Sous l'autorité de direction de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue, cette personne se verra confier différents mandats, dont :
- Assurer la coordination, l'administration et la gestion : du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (FQIS) (rédaction de protocoles d'entente, analyse des redditions de comptes des partenaires, suivi budgétaire, reddition auprès des ministères, etc.) ;
- Favoriser la réalisation des activités et des projets issus du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, (FQIS) en collaboration avec l'ensemble des acteurs territoriaux, régionaux et sectoriels de la région ;
- Coordonner et animer différents comités dont le comité régional et assurer les suivis nécessaires ;
- Participer à toutes activités ou initiatives de l'organisation ;
- Exercer toutes autres responsabilités en lien avec les objectifs de l'organisation.

LES COMPÉTENCES

- Avoir une bonne capacité de rédaction, de communication, d'analyse et de synthèse;
- Être orienté vers la recherche de solutions ;
- Avoir des aptitudes pour le travail d'équipe, un esprit d'initiative et être autonome ;
- Détenir des connaissances approfondies sur les logiciels de la suite Office.

LES EXIGENCES

- Détenir une technique en travail social, en administration ou dans tout autre domaine pertinent. Toutes combinaisons de formations et d'expériences jugées pertinentes et équivalentes pourraient être considérées ;
- Expérience pertinente en accompagnement des communautés et en mobilisation (atout) ;
- Expérience en gestion de projets collectifs et de budgets par projet (atout) ;
- Compétences en animation de groupes de travail ;
- Avoir une connaissance des réalités du territoire est un atout ;
- Être en mesure de se déplacer sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps partiel, 21h par semaine – horaire flexible ;
- Salaire : 31 875,48 à 34 834,80\$
- Lieu de travail : Abitibi-Témiscamingue ;
- Possibilité de télétravail

AVANTAGES SOCIAUX

- Assurances collectives ;
- REER collectif jusqu'à 9% de contribution ;
- Congés maladie ;
- Horaire estivale ;
- Congés des Fêtes ;
- Programme de remboursement des frais liés à l'activité physique ;
- Plus encore !

POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature en envoyant son **curriculum vitae** et une **lettre de présentation** au plus tard le **25 juillet 2025** à 16 h 30 à l'adresse suivante :

Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
703, rue Royale, C. P. 1808
Malartic (Québec) J0Y 1Z0
infocpat@cp-at.ca
819 710-2728, poste 202